



contact@polegaresaintremy.fr
www.polegaresaintremy.fr

Monsieur Philippe LEDENVIC
Président de l'Autorité Environnementale
Conseil Général de l'environnement et du
Développement Durable
Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex

Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 20 Novembre 2015

Objet : Schéma Directeur RER B Sud – Modernisation et extension de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Monsieur le Président,

Le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy, composé de 7 associations et de près de 200 habitants de Saint Rémy lès Chevreuse, **souhaite attirer votre attention sur le projet de réaménagement des infrastructures ferroviaires envisagées par le STIF et la RATP en gare de Saint Rémy lès Chevreuse** dans le cadre du Schéma Directeur de la ligne B du RER.

La RATP, accompagnée du STIF, a présenté, le 16 juin dernier, en mairie de Saint-Rémy, le détail des phases 1 et 2 de ce projet.

La phase 1, d'un montant de 33 M€, correspond au renouvellement du poste de signalisation (création de nouveaux bâtiments) et d'une série de réalisations préconfigurant la phase 2 (création de nouvelles communications de voies et prolongement de deux voies existantes).

La phase 2, d'un montant estimé à 24 M€, consiste en la création de 5 voies de garage.

La phase 3 du projet, estimée à plus de 50 M€ et passée sous silence pour le moment, est la création d'un tiroir de retournement en arrière de la gare, franchissant la départementale 938.

Or ce projet d'une centaine de millions au total, ne nous paraît absolument pas justifié sur le plan économique, et repose sur des hypothèses dont les éléments et les décisions ne seront connues qu'en 2016 (projection en termes de fréquentation, évolution de l'offre de transport, choix du futur matériel roulant).

De plus, ce projet a fait l'objet, dans le cadre d'une concertation a minima en décembre 2014, d'une présentation publique tronquant les éléments majeurs sur l'environnement immédiat de la gare de Saint-Rémy (2 slides masqués) et ne prend nullement en compte les attentes des usagers de cette gare terminus, pourtant réitérées à plusieurs reprises auprès du STIF et de la RATP par la commune et les associations depuis plusieurs années.

La RATP a déposé auprès de vos services une demande au cas par cas en Novembre 2014, occultant la phase 1 et indiquant repousser la phase 3 à une date ultérieure.

Elle a retiré cette demande, après que vous l'ayez débouté de son recours dans le cadre d'aménagements similaires en gare de Robinson, pour lesquels vous avez exigé une étude d'impact pour l'ensemble du projet en application de l'article R122-5 du code de l'environnement

De toute évidence, **ces différentes phases doivent faire l'objet d'une étude d'impact globale** à l'instar de ce vous mentionniez dans votre Décision n°F—011-14-C-0101/n° CGEDD 10044-01 du 21/11/2014 :

«... que cette approche pourrait être interprétée, comme la commission et la Cour de Justice Européenne ont déjà pu le faire, comme du saucissonnage de ce projet d'ensemble, aux dépens d'une bonne prise en compte de l'ensemble de ses impacts... »

Et pourtant, **la phase 1**, validée par le conseil du STIF du 8/7/2015 et dont le début de travaux est planifié par la RATP début 2016, **est sur le point d'être lancée indépendamment de la suite du projet.**

D'autres paramètres sont également occultés par le maître d'ouvrages :

- La gare de Saint Rémy lès Chevreuse est la porte d'entrée privilégiée du Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (cf. nouvelle convention de gestion entre la région Ile-de-France, le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et la Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse <http://www.iledefrance.fr/sites/default/files/mariane/RAPCP14-797RAP.pdf>).
- Le projet est situé à quelques dizaines de mètres de deux **Zones naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique** :
 - ZNIEFF "Prairies et zone humide de Vaugien", identifiant national 110020274
 - ZNIEFF "Vallée de l'Yvette amont et ses affluents", identifiant national 110001493
- Le projet est situé dans un site inscrit, bordé de 2 sites classés qui constituent la partie « Vallée de Chevreuse » de Saint-Rémy (**Site inscrit de la Vallée de Chevreuse** n°5561, par arrêté du 8 novembre 1973)
- Il se situe à quelques dizaines de mètres des périmètres « monuments historiques » du château de COUBERTIN (Réf. PA00087645, arrêté du 7 septembre 1945).et du château de VAUGHIEN (inscrit sous le n°8024)

- Des nappes phréatiques circulent sous les emprises ferroviaires et pourraient être « coupées » par les murs de soutènement et leurs fondations des nouvelles voies de garage,
- Aucune disposition n'est prévue par la RATP pour limiter :
 - les nuisances sonores et visuelles des nouveaux aménagements (elle refuse par exemple de mettre en place des aiguillages silencieux alors que la gare se situe en plein centre-ville)
 - l'impact sur l'espace urbain et le centre-ville de Saint-Rémy

C'est la raison pour laquelle nous tenions à vous alerter. Vous remerciant d'avance pour la prise en compte de ces éléments, et souhaitant vous rencontrer pour pouvoir vous exprimer plus précisément nos doléances,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le Collectif Pôle Gare Saint Rémy

François LEBBE
Porte-parole

Et les Associations :

COMité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse (COURB)
Union des Amis du Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse (UAPNRHVC)
Ensemble Pour un Autre Cœur de ville (EPAC)
Association des Habitants du Quartier de Rhodon (AHQR)
Association Les Habitants de Beauséjour
Association Quartier Petit Chevincourt
Vivre les Hauts de Saint-Rémy (VHSR)

COPIES

Mr Serge MORVAN, Préfet des Yvelines

Mme Sandrine GOURLET, Directrice des Transports, Conseil Régional Ile de France

M. Yves VANDEWALLE, Président du PNR, Conseiller départemental des Yvelines

M. Jacques PELLETIER, Président de la communauté de communes Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), Maire de Milon la Chapelle

Mme Sophie MOUGARD - Directrice Générale du STIF

M. Jean Louis PERRIN, Directeur des investissements du STIF

Marie LAURENT, STIF – Chargée de projet Schéma Directeur RER

M. Jean-Christophe MONNET, STIF - Délégué aux usagers, relations institutionnelles et internationales

Mme Elisabeth BORNE, RATP - Président Directeur Général

M. Cyril CONDE, RATP - Directeur des RER

Mme Isabelle BELLANGER, RATP - Directeur de l'Agence de Développement Territorial de l'Essonne et des Yvelines

Mme Agathe BECKER, Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Mmes et Mrs les conseillers municipaux de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Adhérents du Collectif Pôle Gare Saint Rémy